

Chers parents,

En ce début de troisième semaine de confinement, j'espère que vous allez bien, vous et vos proches et que vous prenez soin de vous.

A l'heure où certains interrogent Madame Haro concernant les modalités de facturation de l'école et donc des prélèvements, je tenais à vous apporter quelques indications.

Une note a été rédigée conjointement par le Secrétaire Général de l'enseignement catholique, le Président de la Fédération Nationale des OGEC, les Présidents des différentes organisations professionnelles des Chefs d'établissements ainsi que le Président de l'Apel nationale, sur les incidences financières, sur les établissements scolaires, de l'épidémie de Covid-19

Notre école Marie-Immaculée se range bien évidemment derrière les décisions qui ont été prises sur le plan national, à savoir :

« Il est bon de vous rappeler que l'activité des établissements est transformée mais maintenue :

-l'enseignement se poursuit, en effet, sur un mode différent. Notre établissement continue à répondre aux besoins scolaires et éducatifs de tous : tous les moyens sont mobilisés pour permettre la continuité pédagogique et l'accueil des enfants des personnels de santé et des personnels en charge de la protection de l'enfance.

-les recettes correspondant à l'activité d'enseignement sont elles aussi maintenues : sur la base du code de l'éducation, il n'y a pas lieu de considérer que la contribution demandée aux familles puisse être diminuée voire remboursée. Contrairement à cette activité principale d'enseignement, les activités secondaires telles que l'accueil avant et après l'école, le soutien scolaire, la restauration ne sont pas maintenues. C'est pourquoi les frais annexes correspondant à ces activités ne seront pas facturés aux familles. En ce qui concerne la restauration scolaire, l'achat des denrées alimentaires ne correspondant qu'à une part infime de la somme demandée pour un repas, il est à souligner qu'un » remboursement partiel uniquement peut être envisagé. »

Bien évidemment les prélèvements automatiques du mois d'avril tiendront compte de cet avis.

Nous restons bien entendu, Madame Haro, l'OGEC et moi-même, à votre disposition pour vous apporter toute précision. D'ici là, nous espérons malgré tout que nous aurons l'occasion de nous revoir le plus vite possible.

Prenez soin de vous,

Pour l'OGEC Marie-Immaculée,

Sébastien BENECH